

Conseil de quartier Ouest-Nord (COQON) de Cachan

Compte rendu de la réunion publique du mercredi 22 juin 2022 (École Carnot)

Présents : environ 25 personnes

Au titre de la Ville : Thomas Kekenbosch, élu référent

Référent sécurité : Jean Paul Notte

Mission Participation citoyenne ; Vera de Sousa (participationcitoyenne@ville-cachan.fr)

Équipe d'animation Coqon : François-Marie Blondel (secrétaire de séance), Frédéric Lingois, Marc Pélissier et Dominique Sprenger (modérateur)

Le Conseil de quartier est coordonné par une équipe d'animateurs bénévoles qui recueille les questions des habitants, notamment sur ce qui ne fonctionne pas très bien ou ce qu'il faut promouvoir dans le quartier, informe sur les évolutions et prépare l'avenir en s'efforçant de trouver réponses et solutions. Pour cela, ces animateurs interrogent les élus ou les organismes concernés (RATP, Société du Grand Paris - SGP...). L'équipe d'animation lance un appel au renouvellement et sollicite des candidatures qui seraient bienvenues pour contribuer à l'animation du Conseil de quartier.

1 - Écoquartier de la gare

Présentation par Vera de Sousa et Dominique Sprenger (pour la partie jury citoyen)

Il comprendra :

- 30 500 m2 plancher dont 12 000 m2 pour le tertiaire (bureaux) mais qui seront réversibles, c'est-à-dire permettront une transformation éventuelle en logements,
 - 16 000 m2 de logements dont 30 % de logements sociaux,
 - et 1 900 m2 commerces pour lesquels une concertation est prévue sur les choix à effectuer.
- Le lauréat de la consultation qui a eu lieu en 2021 est le groupement *Cachan Pluriels*, consortium qui réunit, au sein de l'équipe BNPPRE-Spie Batignolles Immobilier-Ceprom. les architectes Valode & Pistre (architecte coordonnateur), Hamonic & Masson (architecte), Derbesse Delplanque (architecte), Forall Studio (architecte), Atelier Altern (paysagiste) et Le Sommer Environnement (expert environnement),

Les critères pour la sélection des candidats ont été : l'exigence environnementale, la mixité sociale et d'usages, l'intégration architecturale et paysagère, et la poursuite de la concertation. Le jury citoyen a contribué pour 10% de la notation des candidats et selon les participants, un consensus assez net a été trouvé entre le jury citoyen et le jury institutionnel, la Ville et la SGP.

Dominique Sprenger rappelle que les résultats de l'enquête Gare menée par le comité de quartier en 2012 ont bien été communiqués aux candidats et pour certains points, pris en compte dans les offres.

La livraison est prévue pour 2027 - 2028, une fois la gare mise en service.

2 - Chantier gare

Présentation d'extraits des documents du dernier COSU de mars 2022, par Frédéric Lingois. A noter principalement : une reprise du cheminement avenue Eyrolles déjà en place, le démontage de la base vie rue Marcel Bonnet pour un déplacement plus près de la gare, les travaux d'aménagement à l'intérieur de la gare, une mise en service en 2025 (la gare sera prête un peu avant les autres gares de la ligne 15).

Le parking Bonnet devrait rester plus longtemps à son emplacement actuel, à la demande de la Ville.

L'avenue Eyrolles ne sera pas rouverte aux voitures et restera en voie piétonne.

Une étude sur l'intermodalité réalisée en 2018 est devenue obsolète ; une nouvelle étude a débuté en 2022, pour tenir compte des évolutions prévues des modes de déplacement (transports en commun, vélos, autos,....).

Une fermeture de la gare RER Bagneux est prévue à l'été 2023, pour la mise aux normes des quais en prévision de l'arrivée de nouvelles rames.

3 - Restructuration de la RD920, partie Nord, de Bourg-la-Reine à Paris

Présentation par François-Marie Blondel, informations recueillies par le collectif des associations cyclistes d'Ile de France.

Ce projet, piloté par le département des Hauts de Seine, a fait l'objet d'une étude sur sa qualité environnementale, dont les résultats sont mitigés. L'enquête publique devrait avoir lieu en 2022, mais aucune date n'est annoncée à ce jour. La version définitive du projet n'a pas, à notre connaissance, été communiquée aux villes concernées, dont Cachan.

Un participant demande que la ville transmette systématiquement au conseil de quartier les informations que lui transmet le département des Hauts de Seine sur ce projet.

Concernant les bus, Marc Pélissier rappelle la demande d'une voie réservée, utile pour le 187 et le 197, voie qui pourrait être réalisée en réduisant la largeur de l'îlot central.

Un participant s'interroge sur l'esthétique des constructions le long de la RD920 et le délai de réalisation des projets de rénovation attendus. Cela dépendra de l'acquisition des dernières parcelles encore détenues par des propriétaires privés.

4 - Réponses aux points évoqués par les habitants

Stationnement auto sur les coronapistes

Sur la question du respect des pistes vélos temporaires, les Hauts de Seine ont affirmé vouloir les conserver et en améliorer la signalisation par des plots plus résistants.

Scooters dans le tunnel du RER

Cette question est à voir avec la RATP ; des barrières pourraient gêner le passage des piétons, mais on peut certes imaginer une signalétique interdisant les motos et scooters..

Éclairage public de nuit (trame noire, énergie, sécurité)

Sur le modèle de la rue des deux frères, Thomas Kekenbosch propose de faire une balade de quartier de nuit sur ce sujet comme l'a fait le conseil de quartier du Centre Ville.

Atteintes permanentes devant la gare historique rue du Dr Gosselin

Ce secteur a été ciblé dans le cadre des groupes de partenariats opérationnels avec la Police nationale, la PM (Police Municipale) de Cachan, celle d'Arcueil et le SCHS. Plusieurs interventions ont eu lieu aux abords du café avec verbalisations, que ce soit pour le harcèlement de rue et les autres nuisances (empiètement sur la chaussée, trafics).

14 interventions ces deux derniers mois ont été effectuées sur la zone. D'autres interventions sont prévues sur le secteur. Une participante félicite la police et le conseil de quartier, trois jours après sa demande, on est passé de 30 personnes à quelques-unes.

Entrepôt FLINK, sise au 8 rue de la Grange Ory

Les activités de cette entreprise de livraison ultra rapide (par vélos électriques) d'un échantillon de produits du quotidien sont gênantes pour les riverains, surtout du fait des approvisionnements des stocks par camion très tôt le matin. Des actions de prévention ont déjà été menées par la Ville et des actions répressives sont prévues. Il n'est pas possible d'en dire davantage pour le moment.

Nuisances liées aux activités des garages

Cette question récurrente suscite toujours un fort mécontentement des habitants.

Une participante se plaint de voitures épaves qui restent plusieurs mois rue de la Liberté, avec ou sans disques de stationnement. Elle a été victime 2 fois de suite de vol de 3 sièges arrière dans sa voiture. D'autres personnes confirment la présence d'épaves rue de la Liberté et rue du Commandant Marchand. Ces constatations ont été transmises à M. Pierre-Yves Robin, conseiller Prévention, médiation, sécurité et police municipale.

Un participant se plaint de réparations dans la rue Anatole France, moteur allumé ; le garage travaille dans la rue, les voitures à cheval sur le trottoir.

Jean Paul Notte rappelle que la Ville est bien consciente des difficultés liées à ces activités, concernant le stationnement. Une zone bleue est difficile à réguler, d'autant que le recrutement de personnel compétent est actuellement problématique. Il rappelle qu'une zone rouge serait plus efficace, avec un contrôle bien plus régulier et une carte de résident à 60 € par an. En cas d'impossibilité de sortie de son garage, il faut appeler le commissariat du Kremlin-Bicêtre au 01 45 15 69 00. S'il n'est pas disponible, appeler le 17, l'appel est passé à Créteil qui ensuite appelle le commissariat disponible le plus proche.

En conclusion, il est convenu que l'extension de la zone rouge dans le quartier devra être étudiée sérieusement.

Feu de palette à l'entrée du jardin Simonnin

Ce n'est pas la municipalité qui laisse traîner ce type de matériel, mais des usagers qui les y apportent. Les services de nettoyage sont sur le terrain dès la fin du marché pour rendre l'espace propre et praticable. Les commerçants du marché sont sensibilisés au traitement de leurs déchets. Les services vont récupérer les objets abandonnés dans le jardin dès signalement (en interne ou par les habitant·es), comme par exemple le canapé ayant été placé dans le skate-park.

Platanes coupés à plusieurs endroits et non remplacés

Ils ont été coupés pour des raisons sanitaires et l'emplacement ne permet pas de replanter facilement ; il faut une surface minimum pour replanter ; ce sujet est à préciser dans la charte de l'arbre en cours d'élaboration.

Par ailleurs, on replante ailleurs dans la ville ; il est prévu la plantation de 1000 arbres dans le jardin panoramique.

5 - Comité vélo de Cachan

Informations transmises par François-Marie Blondel en tant que représentant de l'association cycliste locale MDB (« Mieux se déplacer à bicyclette »).

Le comité vélo de la ville a été relancé et s'est réuni récemment. Le diagnostic initié en 2019-2020 devra être complété en tenant compte des évolutions récentes.

Un appel à candidature d'un volontaire est lancé pour représenter le conseil de quartier ouest nord. La prochaine réunion du comité est prévue pour le début novembre 2022.

Thomas Kekenbosch rappelle les objectifs de la Ville pour ce comité : élaborer un plan vélo communal en liaison avec le territoire Grand Orly Seine Bièvre.

6 - Parole aux habitants

Question : comment peut-on bloquer le passage des gros camions dans les rues Grange Ory et Alphonse Melun ? Récemment un camion est resté bloqué une demi-heure.

Question : dans la rue du Commandant Marchand, des piliers de portail ont été abîmés par des camions du chantier de la gare qui passaient dans la rue ; des clôtures et des voitures ont aussi subi des dommages. Que peut-on faire pour éviter ces problèmes ?

7 - Projets quartier Melun Grange Ory

Modification du stationnement de la rue de la Grange Ory et projet de sens unique vers la RD920 depuis l'angle rue Alphonse Melun /rue de la Gare. Un état des lieux a été produit avec des propositions qui restent à discuter et confirmer par la Ville qui indique qu'une étude va reprendre à la rentrée septembre 2022.

A propos du projet de passage piéton entre la rue Alphonse Melun et l'avenue Carnot, une rénovation de l'école Carnot est prévue en 2024 et donc ce projet sera pris en compte à cette occasion.

8 - Plateforme municipale "Parlons ensemble de Cachan"

Accessible à tous sur le site : parlonsensemble-cachan.fr

A propos de Campus Cachan, une rencontre conviviale est programmée pour mercredi 29 juin à 19h et des ateliers participatifs le samedi 9 juillet matin.

Un participant demande que les conseils de quartier soient informés de tous les éléments déjà connus : synthèse des précédents ateliers, synthèse du cahier des charges.

Pour toute question : participationcitoyenne@ville-cachan.fr

9 - Questions diverses

Un squat a été constaté au 13 avenue Carnot.

Le pavillon sis au 19 avenue Carnot a été vendu récemment par le propriétaire au SAF94 pour une réserve foncière en lien avec un projet immobilier avec des parcelles avoisinantes, projet qui n'est pas encore finalisé ni connu. Il s'agit d'un bel exemple d'architecture du début du siècle dernier, sa destruction représenterait une véritable perte patrimoniale pour notre quartier pavillonnaire, et la question de sa conservation se pose.

10 - Informations complémentaires de la Ville

Thomas Kekenbosch remercie les personnes qui ont accepté d'être assesseurs pour les derniers scrutins.

Il rappelle le concours des jardins et des balcons fleuris ouvert du 21 mai au 21 juin.

Il signale que le plan canicule a été mis en place. On peut signaler les personnes âgées ou fragiles au 01 49 69 15 74 ou sur plan-canicule@ville-cachan.fr